



Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 14 novembre 2014, la décision de reclassement des Agents des Services Hospitaliers en deux grades a enfin été confirmée. Cette revendication était réclamée depuis longtemps par l'ensemble des Organisations Syndicales.

ASH: Agent Sous Hostèrité

Hélas, cette revalorisation est loin de la vraie reconnaissance attendue par les ASH de la Fonction Publique Hospitalière, qui plus que d'autres, restent confrontés à l'Hôtèrité (Austèrité) dans les hôpitaux.

Cantonnés au **seul** grade d'ASHQ et à la **seule** échelle de rémunération 3, les ASH ne sont toujours pas reconnus à leur juste valeur au sein de l'hôpital public.

Les ASHQ sont des agents dont le rôle est essentiel dans les établissements aujourd'hui. Les glissements de tâches et la multitude de fonctions qu'ils remplissent au sein de l'hôpital (ménage, hygiène, repas, brancardage...et pour certains les soins) sont primordiaux pour le bien-être des patients. Pourtant leur rémunération à l'échelle 3 de la catégorie C est de loin la plus basse et descend régulièrement au dessous du SMIC.

On pouvait penser que le Ministère aurait à cœur de corriger cette injustice en leur permettant d'accéder à un grade supplémentaire comme le réclamaient les Organisations Syndicales telle que la Fédération SUD Santé Sociaux

La décision est arrêtée, les ASH auront bien deux grades :

- 1) grade normal avec l'échelle 3.
- 2) grade supérieur avec l'échelle 4.

Cela aurait pu nous réjouir mais là encore le Ministère accorde ce nouveau droit avec

parcimonie, et se moque de nos collègues les plus précaires en fixant un taux à 8% des effectifs pour le passage en échelle 4.

Devant le tollé général des syndicats, pour qui ce ratio ridicule montre une fois encore le peu d'estime du gouvernement pour le personnel, il a finalement décidé de le faire monter à 16%, ce qui ne nous satisfait pas plus.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, il s'agit d'une toute petite avancée, et nous sommes encore loin de la revalorisation espérée pour les ASHQ.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, la seule reconnaissance qui vaille est celle qui se traduit par une réelle augmentation des salaires et l'on reste avec cette mesurette bien en deçà d'une vraie reconnaissance professionnelle des ASH.



Au-delà de la situation de nos collègues ASHQ, c'est toute la question des salaires dans le secteur sanitaire qui se pose.

La Fédération SUD Santé Sociaux revendique une vraie reconnaissance de l'ensemble des hospitaliers par une revalorisation salariale digne de ce nom.

La fédération SUD Santé Sociaux revendique une augmentation globale des salaires dans le secteur de 300€ net par mois.

Fédération Sud Santé-Sociaux
 "Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
 70, rue Philippe de Girard
 75018 PARIS
 Tel : 01 40 33 85 00
 Fax : 01 43 49 28 67
 Site internet :
 www.sudsantesociaux.org
 contact@sudsantesociaux.org
 Paris, le 14/11/2014